



Assemblée ordinaire du conseil d'administration

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Le mercredi 21 janvier 2026, à 19 h

Centre communautaire Jean-Guy-Drolet

16, rue Royal-Roussillon, Québec

et en visioconférence (Microsoft Teams)

Présences

Membres avec droit de vote – présents

- Colette Harvey, présidente
- Martin Claveau, trésorier
- France Lavoie, secrétaire (présente à distance)
- Camille Poirier-Ouellet, administratrice
- Pieter Agneessens, administrateur
- Jonathan Parent, administrateur

Membres avec droit de vote – absents

- Rosanne Labrie, administratrice (absence signalée)
- Pascal Marier-Dionne, administrateur (absence signalée)

Membres cooptés – présents

- Barbara Michel, vice-présidente
- Michel Després, administrateur

- Laure Rigaud-Minet, membre cooptée

Autres présences

- Raymond Poirier, conseiller municipal, district de Limoilou
- Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
- Georgy Dorléans, secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, huit (8) citoyens sont présents en salle et quatre (4) participent à distance.



Ordre du jour

1. Accueil et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2025
4. Période d'information du conseiller municipal
5. Période de questions et commentaires du public
6. Présentation et discussion – Fiducie d'utilité sociale de reboisement
7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles
8. Correspondance et trésorerie
9. Varia
10. Fin de l'assemblée



Procès-verbal

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Colette Harvey, ouvre l'assemblée à 19 h. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration, aux citoyens présents ainsi qu'aux personnes participant à distance. Elle rappelle le caractère public de la rencontre, précise les modalités de participation en ligne et invite les participants à limiter l'utilisation d'acronymes afin de favoriser une compréhension commune des échanges.

Les absences signalées sont mentionnées et le quorum est confirmé. L'assemblée est dûment constituée conformément aux règles de fonctionnement du Conseil de quartier.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente présente l'ordre du jour. Aucune modification ni ajout n'étant proposé, celui-ci est adopté tel que présenté.

Résolution CQP-26-CA-01

Sur proposition de Martin Claveau, dûment appuyée par Barbara Michel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2025, transmis préalablement aux membres, est soumis pour adoption. Aucune correction n'étant demandée, il est adopté tel que rédigé. Il est précisé que le procès-verbal de l'assemblée d'élection du 19 novembre 2025 sera soumis pour adoption lors de l'assemblée générale annuelle prévue en avril.

Résolution CQP-26-CA-02.-

Sur proposition de Camille Poirier-Ouellet, dûment appuyée par France Lavoie, il est résolu d'adopter le



procès-verbal du 19 novembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.

4. Période d'information du conseiller municipal

M. Raymond Poirier présente diverses informations d'intérêt pour le quartier, notamment le programme municipal des jardins partagés et la date limite de dépôt des demandes. Il rappelle également la tenue, le 27 janvier 2026, d'une séance d'information et d'échanges concernant le corridor de mobilité de la 4e Avenue. Des communications supplémentaires sont annoncées concernant le projet de tramway.

5. Période de questions et commentaires du public

Des citoyens soulèvent des préoccupations liées à la sécurité sur la 4e Avenue, en particulier pour les piétons, les familles et les écoliers. D'autres interventions portent sur la politique de déneigement. Le conseiller municipal explique les contraintes opérationnelles et indique que les équipes municipales demeurent attentives aux signalements. Le Conseil de quartier assurera un suivi concernant la sécurité sur la 4e Avenue.

Un suivi est également effectué concernant la résolution adoptée antérieurement relative à la dangerosité du secteur de la 4e Avenue, à proximité de la 10e Rue. Plusieurs plaintes citoyennes auraient été formulées auprès du service 311. Il est demandé au conseiller municipal de valider la fréquence et la nature des signalements enregistrés. Mme Barbara Michel assurera un suivi du dossier et des questions spécifiques seront soulevées lors de la rencontre publique du 27 janvier portant sur le corridor de mobilité.

6. Présentation et discussion – Fiducie d'utilité sociale de reboisement

Mme Harvey invite les représentants de l'organisme Emprises – espaces urbains à présenter la Fiducie d'utilité sociale de reboisement urbain. Les objectifs, réalisations et partenariats sont présentés. Les échanges portent notamment sur la pérennité des terrains, la coordination avec la Ville de Québec et la possibilité de reproduire le modèle ailleurs. Le Conseil remercie les intervenants.



7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

La présidente fait le point sur les suivis des comités et projets du Conseil de quartier. Elle rappelle l'importance de relayer l'information concernant la rencontre du 27 janvier sur le corridor de mobilité, notamment via les plateformes de communication du Conseil, afin de favoriser une participation citoyenne accrue.

Des suivis sont également présentés concernant le comité Tramcité, les enjeux liés au stationnement des vélos en période hivernale, ainsi que des discussions entourant des initiatives en matière de qualité de l'air. Une réflexion est engagée quant à la possibilité de présenter les données sous forme cartographique ou via des supports visuels simplifiés afin d'en faciliter l'appropriation par la population.

Un comité de ruelle est venu présenter sa démarche pour la production d'une murale. Les administrateurs saluent cette initiative et une suggestion est formulée visant l'élaboration d'un guide pratique pour la réalisation de murales en ruelle, afin de faciliter les démarches citoyennes.

Un compte-rendu de la Table citoyenne vélo est ensuite présenté aux membres. Il est notamment souligné que la Ville de Québec a récemment obtenu une reconnaissance majeure de son réseau cyclable, désormais classé au 2^e rang en Amérique du Nord, avec une fréquentation soutenue et un réseau structurant en plein développement. Des ajouts de bornes à vélo, la mise en place de nouveaux corridors de mobilité active ainsi que l'objectif municipal de 84 % d'accessibilité du réseau ont été réaffirmés. Il est également mentionné l'ajout de 10,8 km de voies cyclables déneigées dans le cadre du déploiement du réseau cyclable quatre saisons.

La rencontre a aussi été marquée par un passage de flambeau à la présidence de la Table citoyenne vélo. Après cinq années d'implication à la présidence et à la vice-présidence, Pierre Baillargeon et Nadia Aubin-Horth demeurent membres de l'exécutif, tandis que Julien Roi a été élu nouveau président.

Par ailleurs, la création d'une Maison de la mobilité active à Québec, portée par l'organisme Accès Transports viables, a été annoncée. Des informations complémentaires seront transmises ultérieurement quant à sa mise en œuvre.

Enfin, le projet de stationnement vélo hivernal, porté par plusieurs administrateurs du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, a reçu un accueil très favorable. Des recommandations et pistes de travail ont été



partagées afin d'accompagner le Conseil dans la concrétisation et le déploiement de cette initiative sur le territoire.

Pour plus de détails, les membres sont invités à se référer au compte rendu complet en format PDF (insérer le lien) ainsi qu'à la publication diffusée sur la page Facebook de la Table de concertation vélo : <https://www.facebook.com/share/p/1CbN3RXBXu/>.

8. Correspondance et trésorerie

Les membres prennent connaissance des correspondances reçues, incluant des demandes de rencontres de la part d'organismes du quartier souhaitant présenter leurs initiatives au Conseil, ainsi que diverses informations à diffuser concernant des activités communautaires à venir.

Dans ce cadre, il est mentionné que le Mouvement pour une ville Zéro Déchet (MVZD) ainsi que l'organisme Craque-Bitume ont manifesté leur intérêt à venir présenter leurs initiatives lors d'une séance ultérieure du Conseil de quartier.

De l'information relative à l'inscription aux programmes de compost communautaire sera diffusée, notamment via les outils de communication du Conseil.

Les membres sont également informés de la tenue de l'événement « Limoilou en vrac », prévu les 6 et 7 février, dont l'information sera relayée auprès de la population.

Les administrateurs confirment par ailleurs la tenue d'une rencontre de travail virtuelle le 13 février à 12 h 30.

Des rappels sont faits concernant les échéances liées à l'assemblée générale annuelle, notamment la date limite du 25 février pour soumettre les sujets et activités, de même que les résolutions à adopter lors de la prochaine séance, incluant la rémunération annuelle de la personne chargée de la rédaction des procès-verbaux et la désignation de la personne responsable de la déclaration de mise à jour au Registraire des entreprises.

Dans ce contexte, le Conseil procède à l'adoption d'une résolution autorisant le paiement pour la rédaction du présent procès-verbal.



Résolution CQP-26-CA-04 – Paiement pour la rédaction du procès-verbal**

Sur proposition de Martin Claveau, dûment appuyée par Barbara Michel, il est résolu d'autoriser le paiement de 100 \$ à M. Georgy Dorléans, à titre de secrétaire de soutien, pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 janvier 2026. Le paiement sera effectué à la réception du document final.

Adoptée à l'unanimité.

9. Varia

Aucun point n'est soulevé.

10. Fin de l'assemblée

Résolution CQP-26-CA-03

Sur proposition de Michel Després, dûment appuyée par Barbara Michel, il est résolu de lever l'assemblée.

La séance est levée à 21 h 05.